



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Seine-et-Marne

Service des personnels enseignants
DPE 1
Bureau de la mobilité

Affaire suivie par :
Marie Gabrielle MANCEL
Tél : 01 64 41 27 22
Mél : marie-gabrielle.mancel@ac-creteil.fr

20, quai Hippolyte Rossignol
77000 Melun
www.dsden77.ac-creteil.fr

Melun, le 7 avril 2025

Monsieur le Recteur de l'académie de Créteil

à

Mesdames et Messieurs les cheffes et les chefs
d'établissement ayant des SEGPA, ULIS, Classes relais

Mesdames et Messieurs les directrices et les directeurs
d'écoles

Mesdames et Messieurs les enseignantes et les
enseignants du 1^{er} degré (**Pour attribution**)

Mesdames et Messieurs les inspectrices et les
inspecteurs de l'éducation nationale chargés d'une
circonscription

Monsieur le responsable du site départemental de
Seine-et-Marne de l'INSPE (**Pour information**)

AFFICHAGE OBLIGATOIRE

OBJET: Appel à candidatures à profil hors mouvement pour les fonctions d'enseignant exerçant en classe spécifique d'enfants de moins de trois ans - Rentrée scolaire 2025-2026

Postes vacants :

- **Circonscription de l'inspection de l'éducation nationale de Montereau (1 poste)**
Ecole maternelle publique "Clos Dion" de Montereau-Fault-Yonne
- **Circonscription de l'inspection de l'éducation nationale d'Ozoir (1 poste) :**
Ecole primaire publique "Pierre et Marie Curie" de Roissy-en-Brie

MISSIONS : Se référer à la fiche métier n°28 (fiche jointe)

I. Conditions et modalités de candidatures

- **Conditions pour faire acte de candidature**

Être enseignant ou enseignante du 1^{er} degré ayant une expérience de l'enseignement en maternelle et une connaissance approfondie des spécificités de l'Education prioritaire.

- **Modalités de candidatures**

Les candidates ou candidats doivent faire parvenir leur candidature (lettre de motivation, curriculum vitae et dernier rapport d'inspection ou rendez-vous de carrière) à l'inspection de l'éducation nationale dont ils relèvent **avant le 30 avril 2025**.

Après avoir apposé son avis, l'inspecteur ou l'inspectrice de l'éducation nationale transmettra la candidature à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Seine-et-Marne – DPE 1 – à l'attention de Mme MANCEL – par mél uniquement : mouvement.dsden77@ac-creteil.fr, **avant le 5 mai 2025**.

- **Entretien devant une commission**

Les candidates ou candidats seront convoqués pour un entretien professionnel devant une commission chargée du recrutement.

II. Classement des candidatures

Au terme de chaque entretien, la commission émettra un avis motivé qui sera pris en compte pour la nomination. A l'issue de l'ensemble des entretiens, au regard des avis émis, les candidatures seront hiérarchisées. Dans le respect de ce classement et au regard du poste à pourvoir, la nomination sera prononcée. Dans tous les cas, l'adéquation entre les compétences du candidat ou de la candidate au profil du poste sera privilégiée. L'avis émis par la commission chargée du recrutement porte uniquement sur les compétences, capacités ou attitudes attendues en raison de la spécificité du poste et ne préjuge en rien de la valeur professionnelle du candidat ou de la candidate.

III. Conditions de nomination

Le candidat ou la candidate retenu(e) sera nommé(e) pour une année et conservera le bénéfice de son affectation si il ou elle est nommé(e) à titre définitif. A l'issue de la première année, après validation de Madame l'inspectrice de l'éducation nationale, chargée de mission départementale préélémentaire, le candidat ou la candidate sera nommé(e) à titre définitif sur le poste.

Pour le Recteur et par délégation,
La Directrice académique des services de
l'éducation nationale de la Seine-et-Marne,



Valérie DEBUCHY



**Fiche descriptive de poste à profil hors mouvement
Fiche n° 28**

**Enseignant ou enseignante exerçant en classe spécifique d'enfants de Moins de
Trois Ans (MTA)**

Profil du poste :

Ce poste est ouvert aux enseignantes ou enseignants titulaires du premier degré de Seine-et-Marne, ayant une expérience de l'enseignement en maternelle et une connaissance approfondie des spécificités de l'Education Prioritaire.

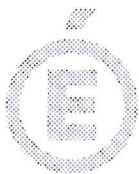
L'enseignant ou l'enseignante exercera à temps plein, aucun service à temps partiel ne pourra être envisagé, afin de prioriser les besoins de stabilité, de continuité et de sécurité affective des enfants de moins de trois ans.

L'enseignant ou l'enseignante sera affecté(e) dans une des classes spécifiques accueillant des enfants de moins de trois ans, implantées au sein du département.

Ces classes spécifiques, visent à favoriser la réussite scolaire des enfants dont les familles sont éloignées de la culture scolaire, pour des raisons sociales, culturelles ou linguistiques. Comme le préconise la circulaire n°2012-202 du 18-12-2012 qui encadre cette scolarisation, elles sont installées dans des écoles situées dans un environnement social défavorisé.

Missions :

- Elaborer et mettre en œuvre un projet pédagogique et éducatif spécifique, adapté aux rythmes et aux besoins particuliers des très jeunes enfants. Procéder à l'évaluation et au suivi de ce projet ;
- Inscrire le projet au sein du projet d'école en appui sur une réflexion et une action concertée avec l'équipe pédagogique de l'école et la collectivité territoriale ;
- Sous couvert du directeur ou de la directrice, travailler en liaison avec l'IEN, le conseiller ou la conseillère pédagogique de circonscription en charge du dossier MTA et la Mission Maternelle 77 autour de l'élaboration et du suivi du projet ;
- Travailler de façon partenariale avec l'ATSEM et éventuellement l'éducateur ou éducatrice pour jeunes enfants (EJE) pour permettre à chacun, en fonction de son champ de compétences, de mettre en œuvre les actions pédagogiques et éducatives adaptées ;
- Structurer l'ensemble des apprentissages en perspective de la préparation des acquisitions qui fondent le parcours scolaire à la maternelle. Pour cela, pratiquer une pédagogie adaptée visant l'éveil de l'attention et de la curiosité, le développement sensoriel et moteur, la maîtrise gestuelle et le développement des compétences langagières ;
- Faciliter l'adaptation à l'école, individualiser la relation à chacun pour construire l'expérience de vie en groupe ;
- Etablir une relation de confiance avec les familles afin de permettre à l'enfant de grandir sereinement entre l'école et la maison ;
- Impliquer les parents dans le suivi de la scolarisation de leur enfant ;
- Travailler en partenariat avec les différents partenaires (PMI, services municipaux, « service petite enfance ») afin de partager l'analyse des besoins pour la définition des projets d'accueil ;
- Participer à des actions de formation pour maîtriser les connaissances et les compétences spécifiques à la scolarisation des enfants de moins de trois ans.



Compétences attendues :

- Avoir une expérience de l'enseignement en école maternelle ;
- Posséder une bonne connaissance du programme de l'école maternelle et des ressources Eduscol spécifiques aux Moins de Trois Ans ;
- Avoir une bonne connaissance du développement sensoriel, cognitif, moteur et langagier du jeune enfant et de ses besoins ;
- Connaître les principaux éléments de la psychologie du jeune enfant ;
- Posséder une bonne maîtrise didactique de l'enseignement du langage oral ;
- Avoir des qualités de communication et d'écoute ;
- Savoir travailler en équipe ;
- Etre en mesure de travailler en lien étroit avec la famille, afin d'établir des relations de confiance, de contractualiser cette scolarisation avec la souplesse nécessaire ;
- Etre en capacité de travailler en partenariat avec des personnels divers et des instances plurisectorielles.